

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS 2017-2018 DES BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF » ET « ANIMATEUR SOCIOCULTUREL »

Fiche régionale : CORSE

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) conduit à des métiers en contact avec le public dans des interventions de face à face pédagogique ou d'encadrement d'activités. 61 % des diplômés en emploi se déclarent, dans l'enquête d'insertion au niveau régional, éducateurs ou entraîneurs sportifs, animateurs socioculturels ou directeurs d'accueils de mineurs (ACM), un an après la délivrance du diplôme.



60 DIPLÔMÉS BPJEPS en région CORSE

→ 44 dans le **sport** (soit 73 %)

→ 16 dans l'**animation** (soit 27 %)

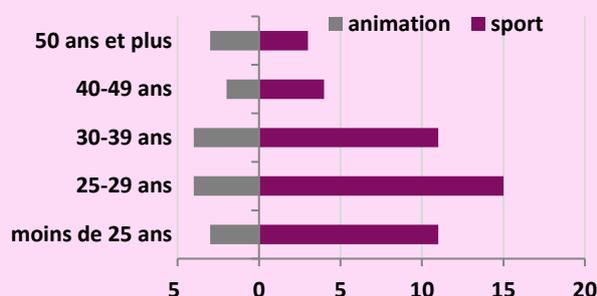


Part des femmes

43 % dans le **sport**

75 % dans l'**animation**

Répartition par âge des diplômés



TAUX D'EMPLOI* : 75 %

→ 72 % dans le **sport**

→ 81 % dans l'**animation**

→ 59 % d'emploi à temps plein

65 % dans le **sport**

46 % dans l'**animation**

→ 48 % d'emploi à durée indéterminée

52 % dans le **sport**

38 % dans l'**animation**

→ 25 % travaillent à leur compte

32 % dans le **sport**

8 % dans l'**animation**

L'emploi occupé est en lien direct avec le BPJEPS pour 59 % des diplômés

→ 58 % dans le **sport**

→ 62 % dans l'**animation**

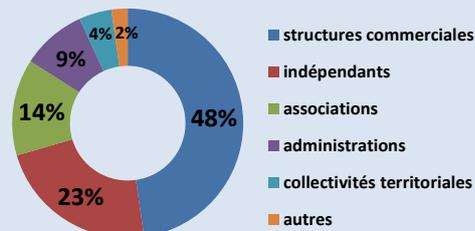


84 % des diplômés de la région en emploi travaillent en Corse

ALTERNANCE

30 % des diplômés en emploi travaillent dans leur structure d'alternance

Des employeurs diversifiés



Source : Enquête IDJEPS 2019, INJEP-MEDES, Direction des Sports, DRAJES.

* : Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés sortants (hors ceux de nouveau en formation).
Les caractéristiques de l'emploi concernent l'activité principale (la plus rémunératrice) en cas de plusieurs emplois occupés simultanément.

Champ : Diplômés BPJEPS entre mai 2017 et avril 2018 (hors équivalence).